

Feuille de route REEN

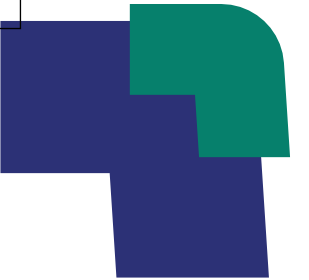
Démarche Numérique Responsable



Mardi 9 juillet 2024

Sommaire de la feuille de route

- **1. Récapitulatif**
- **2. Synthèse des actions**
- **3. Synthèse de la feuille de route**
- **3. Fiches actions détaillées**
- **4. Gouvernance**



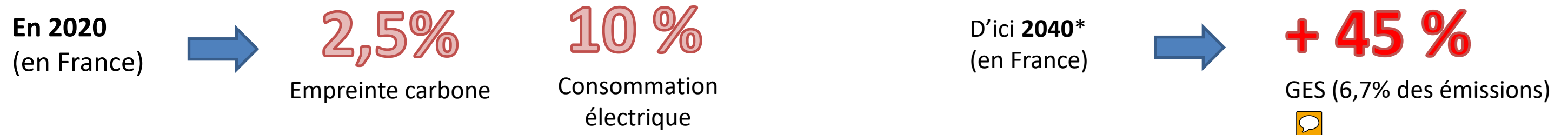
1.

Récapitulatif



Contexte: Loi REEN du 15 Novembre 2021

La transformation numérique des entreprises et l'augmentation des usages numériques ont un impact environnemental significatif, marqué par une prise de conscience sociétale et politique.



Face à ces défis, le gouvernement a mis en place des lois et initiatives, telles que la loi Anti-Gaspillage et Économie circulaire (AGEC) et la **loi REEN de novembre 2021**, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique. Ces mesures sont coordonnées par le Haut comité pour le numérique écoresponsable (HNCE).

*Source: ARCEP – l'empreinte environnementale du numérique (<https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique.html>)

Nos obligations

L'article 35 de la loi REEN, prescrit aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, d'élaborer, **au plus tard le 1er janvier 2025**, une stratégie numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique

Le cadre de la feuille de route s'articule autour des axes suivants:

- La gouvernance prévue par l'EPCI pour piloter la REEN
- Les moyens de mesure de l'impact de la REEN sur l'IT et les services de l'EPCI
- Le pilotage de la transformation de l'IT de l'EPCI pour réduire son impact sur l'environnement
- La stratégie d'achat responsable de l'EPCI
- La prise en compte de la gestion des DEEE et de l'économie circulaire



La feuille de route doit être formalisée avec des actions opérationnelles, pilotées par une ou plusieurs parties prenantes et compte un ou plusieurs indicateurs de performances.



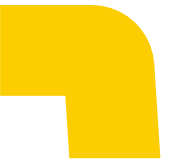
2.

Synthèse des actions



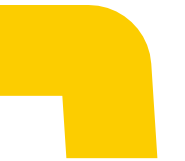
Liste des 20 leviers Priorisés

Stratégie et Gouvernance	Qui ?
Définir les indicateurs de pilotage	NTIC
Définir le positionnement du service informatique	NTIC
Cadrage des instances de pilotage	DIRECTION GENERALE
Allocation d'un budget spécifique	DIRECTION GENERALE
Mesure	Qui ?
Évaluer l'empreinte environnementale des mails de l'agglomération	DEV DURABLE - NTIC
Analyse de l'impact énergétique du matériel informatique de l'agglomération	DEV DURABLE - NTIC
Évaluation d'impact des services numériques	NTIC
Sensibilisation	Qui ?
Sensibilisation au Numérique Responsable des agents de l'agglomération	RESSOURCES HUMAINES / COM
Améliorer les habitudes d'utilisation de la messagerie	DEV DURABLE
Prendre soin du matériel	NTIC
Encourager la mutualisation des outils et des connaissances	NTIC
Dématérialisation, moins d'impressions papier	NTIC



Liste des 20 leviers Priorisés (suite)

Transformation de l'IT	Qui ?
Paramétrage des postes de travail et des smartphones	NTIC
Améliorer la connaissance et gestion du parc informatique	NTIC
Cartographie applicative	NTIC
Stratégie, vers un décommissionnement des services numériques	NTIC
Stratégie, vers un plan de réorganisation de la donnée	NTIC
Gestion de la donnée et de l'information	NTIC
Achats	Qui ?
Intégrer des clauses environnementales lors du choix d'un fournisseur de services numériques	MARCHES PUBLICS
Economie circulaire	Qui ?
Réemploi et remise en état du matériel informatique	NTIC



3.

Synthèse de la feuille de route



Feuille de route – Leviers par dimension




	2024		2025		2026	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Stratégie et Gouvernance		Définir les indicateurs de pilotage NTIC				
		Définir le positionnement du service informatique NTIC				
		Cadrage des instances de pilotage Direction Générale				
		Allocation d'un budget spécifique Direction Générale				
Mesure		Évaluer régulièrement l'empreinte environnementale des mails de l'agglomération Développement durable / NTIC				
		Analyse de l'impact énergétique du matériel informatique de l'agglomération Développement durable / NTIC				
Sensibilisation		Sensibilisation au Numérique Responsable des agents de l'agglomération Ressources Humaines / service Communication				
		Améliorer les habitudes d'utilisation de la messagerie Développement durable				
		Prendre soin du matériel NTIC				
		Encourager la mutualisation des outils et des connaissances NTIC				
		Dématérialisation, moins d'impressions papier NTIC				

Feuille de route – Leviers par dimension

	2024		2025		2026	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Achats			Clause environnementales numériques	Marchés publics		
Transformation de l'IT		Paramétrage des postes		NTIC		
		Améliorer la connaissance et gestion du parc informatique	NTIC			
		Cartographie applicative	Stratégie de décommissionnement numériques	Décommissionnement des services numériques	NTIC	
			Stratégie de gestion de la donnée	Plan de réorganisation de la donnée	NTIC	
DEEE et économie circulaire			Stratégie de réemploi et remise en état du matériel informatique	Réemploi et valorisation du matériel informatique	NTIC	

Gouvernance



	 Objectif	 Parties prenantes	 Fréquence
Stratégique	Echanger sur les orientations stratégiques du programme : besoins de budgets, attribution de ressources complémentaires, adhésions avec d'autres programmes et les risques remontés...	<ul style="list-style-type: none">• Elu(s)• COTECH/CODIR• Référent REEN	Elus et CODIR: Semestriel COTECH: Trimestriel
Pilotage	Piloter l'avancement et mettre à jour la feuille de route	<ul style="list-style-type: none">• Référence REEN• Responsables des services (collectivement)	Trimestriel
Opérationnel	Assurer l'avancement des plans d'action de chaque levier	<ul style="list-style-type: none">• Référent du programme• Responsables des services (individuellement)	Mensuel



4.

Fiches actions détaillées





Stratégie et Gouvernance



Dimension « Stratégie et Gouvernance »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Facilité de mise en œuvre :

● Facile

Levier : Définir les indicateurs de pilotage de la REEN



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Tableau de suivi des actions REEN

Calendrier :

- Début : septembre 2024
- Fin : octobre 2024

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Direction Générale
- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Moyens humains (ETP ou JH) :

Moyens en euros :

Prérequis :

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Valider les indicateurs par actions	NTIC	Fin sept 2024
2. Mettre en place un tableau de bord de suivi des indicateurs	NTIC	Mi-oct 2024

Ces indicateurs sont à mettre en place à 2 niveaux :

- Opérationnel : des indicateurs micro qui assurent une mise en œuvre, des décisions et un suivi des opérations lancées.
- Stratégique : des indicateurs macro qui alimentent les différents reportings qui seront amenés à être réalisés. Ceux demandés dans le cadre des recommandations gouvernementales

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Mise à jour régulière du tableau de suivi	2 fois par trimestre

Dimension « Stratégie et Gouvernance »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Définir le positionnement du service NTIC



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Document cadre sur la mission du service NTIC sur la gestion de services numériques métiers
- Définition des exigences NTIC sur la mise en place de services numériques

Calendrier :

- Début : juin 2024
- Fin : octobre 2024

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Direction Générale

Moyens humains (ETP ou JH) :

Moyens en euros :

Prérequis :

- Budget, instances de pilotage et indicateurs

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Définir le périmètre d'action de la DSI, incluant les exigences opérationnelles et techniques	DG NTIC	T4 2024
Lorsqu'un service numérique est déployé à l'échelle d'un service ou de l'agglomération, le service NTIC doit contribuer aux arbitrages techniques et opérationnel		

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre de projets numériques avec implication NTIC	6

Dimension « Stratégie et Gouvernance »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

● ● de mise en œuvre : Moyenne

Levier : Cadrage des instances de pilotage



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Validation des orientations stratégiques (CODIR) et opérationnelles (COTECH)

Calendrier :

- Début : septembre 2024
- Fin : octobre 2024

Responsable (1 max.) :

- Direction Générale

Contributeur(s) :

- Direction de l'aménagement et du développement durable
- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Moyens humains (ETP ou JH) :

1 ETP pour l'organisation des comités de suivi

Moyens en euros :

Prérequis :

- Référent REEN

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Définir la mission et les rôles des comités	DG	T4 2024
2. Identifier les référents par services sur les deux instances	DG	T4 2024
3. Valider avec le COPIL le rythme des instances	DG	T4 2024

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour régulière du tableau de suivi 	2 fois par trimestre

Dimension « Stratégie et Gouvernance »

Priorité :



Recommandé



Moyenne

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Date de mise en œuvre :

Levier : Allocation d'un budget spécifique



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Ligne budgétaire

Calendrier :

- Fin 2024

Responsable (1 max.) :

- Direction Générale

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Moyens humains (ETP ou JH) :

Moyens en euros :

Prérequis :

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Définir les actions prioritaires à mener dans le cadre de la REEN	NTIC	A définir
2. Établir un panorama des actions gratuites sur le sujet	NTIC	A définir
3. Établir un tableau de pilotage financier de la REEN	NTIC	A définir

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Budget alloué par an	

Comme bonne pratique, on peut fixer une ambition budgétaire triennale en mixant les actions gratuites grâce aux communs numériques (MOOC, campagnes, documentations, grilles d'analyse) et celles payantes.

Sur trois années, la montée en charge est plus flagrante et les impacts attendus plus massifs. Une autre bonne pratique est de réserver et de flécher un budget spécifique, piloté par le Directeur de projet Numérique Responsable, au sein du budget RSE ou RSO de l'organisation. De manière similaire à l'accessibilité, une démarche numérique plus responsable améliore la stabilité et la sécurité du système d'information et donc à très court terme est générateur d'économies.



Mesure



Dimension « Mesures »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Facilité de mise en œuvre :

● Facile

Levier : Évaluer régulièrement l'empreinte environnementale des mails de l'agglomération



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Avoir des indicateurs quantifiant de l'empreinte carbone des mails générés par l'agglomération
- Fixer des objectifs de réduction de cette empreinte

Calendrier :

- Début : T3 2024
- Fin : T1 2025

Responsable (1 max.) :

- Direction de l'aménagement et du développement durable

Contributeur(s) :

- Direction de l'aménagement et du développement durable
- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Moyens humains (ETP ou JH) :

Moyens en euros :

Prérequis :

- Outil de quantification de la volumétrie de mail reçus/envoyés en 2023 - 2024

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Baisse de l'Eq CO2/mail de l'agglomération	

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Quantifier la volumétrie de mails envoyés par l'agglomération en 2023 (1 relevé mensuel)	NTIC	T4 2024
2. Établir la méthodologie d'évaluation de l'impact des mails reçues et envoyés	NTIC Dev .Durable	T4 2024
3. Consolider les données au sein d'un tableau de bord partagé	Dev .Durable	T4 2024

Dimension « Mesures »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Facilité de mise en œuvre :

● Facile

Levier : Analyser l'impact énergétique du matériel informatique de l'agglomération



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Modéliser la consommation moyenne énergétique annuelle du parc de l'agglomération
- Identifier les leviers d'optimisation afin de réduire la consommation énergétique du parc informatique

Calendrier :

- Début : T4 2024
- Fin : T2 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Direction de l'aménagement et du développement durable
- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Ressources Humaines (prévention des risques)

Moyens humains (ETP ou JH) :

Moyens en euros :

Prérequis :

- Inventaire précis du parc informatique
- Accès aux données de consommation énergétique des infras (Data4)

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Analyser, à l'échelle du siège, la consommation énergétique moyenne sur une année de l'ensemble du matériel	NTIC	T4 2024
2. Modéliser sur l'année la consommation des ordinateurs (serveurs, ordinateurs) du siège	NTIC	T4 2024
3. Identifier les appareils les + énergivores et définir des actions pour optimiser leur gestion énergétique	NTIC	T2 2025

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Baisse de la consommation énergétique globale des appareils numériques de l'agglomération*	- 5%

*Un ordinateur de bureau consomme en moyenne entre 75 et 730 kWh d'électricité en fonction de son utilisation, et coûte entre 15 et 130 € par an. La consommation d'électricité d'un ordinateur portable est en général comprise entre 20 et 275 kWh par an. Pour calculer la consommation de votre ordinateur de bureau sur une période donnée, il suffit de multiplier sa puissance en Watts par le nombre d'heures d'utilisation.



Sensibilisation



Dimension « Sensibilisation »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Sensibiliser au Numérique Responsable les agents de l'agglomération



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Montée en compétences des agents du territoire
- Identification des axes de compétences à approfondir

Calendrier :

- Début : T4 2024
- Fin : S1 2025

Responsable (1 max.) :

- Direction des Ressources Humaine

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Direction de l'aménagement et du développement durable
- Direction générale
- Service Communication

Moyens humains (ETP ou JH) :

- 0,2 ETP



Moyens en euros :

- A définir

Prérequis :

- Validation de la feuille de route de l'inclusion numérique de l'agglomération

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre d'agents certifiés PIX 	10
• Actions de communication autour du NR 	2 campagnes par an

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Définir les objectifs de la formation	RH NTIC Dev .Durable	T4 2024
2. Identifier les services prioritaires	DG	T4 2024
3. Définir le planning des formations	RH NTIC	T1 2025
4. Identifier des partenaires animateurs (hors PIX*)	A définir	
5. Présenter les agents volontaires à la certification PIX*	RH	T1 2025

* Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer, et certifier ses compétences numériques.

Dimension « Sensibilisation »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Améliorer les habitudes d'utilisation de la messagerie



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Réduire le nombre de mails envoyés par les agents
- Réduire le poids moyen des emails envoyés par les agents

Calendrier :

- Début : T3 2024
- Fin : T2 2025

Responsable (1 max.) :

- Direction de l'aménagement et du développement durable

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Service Communication
- Autres services

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Mesurer le poids moyen d'un email envoyé par l'agglomération
- Mesurer le nombre moyen de mails envoyés/reçus par l'agglo

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre d'emails envoyés	-20%
• Poids des emails envoyés	-30%

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Cadrer les objectifs de réduction d'emails	DG NTIC Dev .Durable	T4 2024
2. Définir avec un ou plusieurs services pilotes les besoins en matière d'envoi de mail	A définir	T3 2025
3. Identifier des solutions alternatives aux mails sur plusieurs cas d'usages faciles à mettre en œuvres pour les agents	A définir	T3 2025
4. Communiquer auprès des agents sur l'impact carbone lié à l'utilisation des mails	COM	A définir

Dimension « Sensibilisation »

Priorité :



Recommandé



Facile

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

Levier : Prendre soin du matériel



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Allonger la durée de vie des outils numérique des agents

Calendrier :

- Début : T3 2024
- Fin : T2 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Direction des Ressources Humaines
- Autres services

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Validation des modèles de coques / sacoches
- Budget

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Fourniture d'une coque pour les smartphones	NTIC	T2 2025
2. Communication/formation autour des bonnes pratiques pour préserver/prendre soin de son matériel	NTIC	T2 2025

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur

Dimension « Sensibilisation »

Priorité :

● ● Recommandé

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Encourager la mutualisation des outils et des connaissances



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Mise en place de règles de bonnes pratiques sur le partage d'informations et d'outils numériques

Calendrier :

- Début : T1 2025
- Fin : T2 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Moyens Généraux (archivage)
- Autres services

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Identifier les besoins de mutualisation possibles (fichiers, connaissances, outils métiers...)	DG NTIC	T1 2025
2. Définir les règles de partages d'informations et d'outils	NTIC	T1 2025
3. Piloter sur 3 mois l'effectivité de ces règles	NTIC	T2 2025
4. Bilan et plan d'action pour élargir le périmètre de l'expérimentation	NTIC	T3 2025
5. Analyse des usages et mesure des indicateurs de performance	NTIC	T4 2025

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> Formation au partage / gestion documentaire 	1/an

Dimension « Sensibilisation »

Priorité :



Recommandé



Facile

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

Levier : Dématérialisation, moins d'impressions papier



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Réduire la quantité d'impressions

Calendrier :

- Début : T3 2024
- Fin : T2 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Service Communication
- Autres services

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Quantifier le nombre d'impressions de l'agglomération

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre d'impressions par service	-10%

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Quantifier la volumétrie d'impressions réalisées par les services	NTIC	T4 2024
2. Quantifier la volumétrie d'impressions réalisées par les agents	NTIC	T1 2025
3. Mise en place d'une campagne de communication	COM	T1 2025



Transformation de l'IT



Dimension « Transformation de l'IT »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Priorité de mise en œuvre :

● ● Moyenne

Levier : Améliorer la connaissance et la gestion du parc des équipements



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Outil de cartographie des équipements numériques de l'agglomération
- Process interne de gestion de parc

Calendrier :

- Début : T2 2024
- Fin : T1 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Direction Générale

Moyens humains (ETP ou JH) :

- 1 ETP

Moyens en euros :

- A définir

Prérequis :

- Ressource à temps plein pour démarrer la réflexion autour du process

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Mobilisation des services pour dresser la liste du matériel actif	NTIC	T1 2025
2. Définir une méthodologie applicable établir la cartographie (items, valeurs)	NTIC	T1 2025

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Taux de complétion de l'inventaire à fin 2024	80%

Dimension « Transformation de l'IT »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Connaître les services numériques pour mieux mesurer l'impact (Cartographie applicative)



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Outil de cartographie du SI de l'agglomération
- 1er niveau de cartographie à l'échelle de l'Hôtel Communautaire

Calendrier :

- Début : T4 2024
- Fin : T3 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Direction Générale

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Définition du périmètre applicatif concerné (métier, usagers, SaaS)

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance

Valeur

- Taux de complétion des cartographies applicatives, processus et données

70%

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Mobilisation des services dresser la liste des services numériques actifs	NTIC	T1 2025
2. Définir une méthodologie applicable établir la cartographie (items, valeurs)	NTIC	T1 2025
3. Identifier les agents référents pour chaque service	NTIC	T3 2025

Dimension « Transformation de l'IT »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Difficulté de mise en œuvre :

● ● ● Difficile

Levier : Définir et mettre en œuvre une stratégie de décommissionnement des services numériques



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- process de décommissionnement pour l'ensemble des services numériques hébergés par l'agglomération

Calendrier :

- Début : T1 2025
- Fin : T3 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Direction Générale

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Cartographie des services numériques
- Mesure de l'impact des services numériques

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre de services numériques décommissionnés / actifs	10%

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Dresser la liste des services numériques actifs	NTIC	T3 2025
2. Identifier les impacts des services numériques actifs sur les infras DSI	NTIC	T3 2025
3. Prioriser les services à décommissionner	NTIC	T3 2025



Achats



Dimension « Achats »

Priorité :

● ● ● Prioritaire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

État de mise en œuvre :

● ● Moyenne

Levier : Poursuivre l'intégration des clauses environnementales lors du choix d'un fournisseur de services numériques



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Mise en place de clauses environnementales spécifiques pour les services numériques

Calendrier :

- Début : T1 2025
- Fin : T1 2025

Responsable (1 max.) :

- Marchés publics

Contributeur(s) :

- NTIC
- Marchés Publics
- Développement durable

Moyens humains (ETP ou JH) :	Moyens en euros :
Prérequis :	

Actions à mettre en œuvre pour ce levier :		
Action	Qui ?	Echéance ?
1. Construire les clauses environnementales et nos exigences	MP NTIC Dev. Durable	T1 2025
2. Intégrer les clauses environnementales dans le logiciel marché	MP	T1 2025

Suivi des indicateurs de performance	
Indicateurs de performance	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> % des appels d'offres intégrant des clauses environnementales liées au numérique 	100



DEEE et économie circulaire



Dimension «DEEE et économie circulaire»

Priorité :



Aller plus loin

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241216-CA-DEL-2024-163-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

État de mise en œuvre :



Moyenne

Levier : Mise en œuvre d'une stratégie réemploi et remise en état du matériel informatique de l'agglomération



Résultat(s) attendu(s) pour ce levier :

- Réduire la quantité de matériel mis au rebut
- Création d'une démarche « vertueuse » de valorisation du matériel de l'agglomération

Calendrier :

- Début : T2 2025
- Fin : T4 2025

Responsable (1 max.) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication

Contributeur(s) :

- Nouvelles Technologies de l'Information et des Communication
- Direction de l'aménagement et du développement durable

Moyens humains (ETP ou JH) :

- A définir

Moyens en euros :

Prérequis :

- Sensibiliser les agents aux NR (Actions REEN)
- Prendre soin du matériel (Action REEN)
- Feuille de route inclusion



Actions à mettre en œuvre pour ce levier :

Action	Qui ?	Echéance ?
1. Identification de partenaires pouvant accompagner la remise en état du matériel	NTIC	T2 2025
2. Mise en place de formations/sensibilisation au maintien en condition opérationnelle du matériel	NTIC	T4 2025

Suivi des indicateurs de performance

Indicateurs de performance	Valeur
• Nombre d'équipements revalorisés	20%